

VŒUX 2022 DU PRESIDENT AUX MEMBRES DE L'APSF

Cher(e) Collègue,

Ce sont, peut-être, les ultimes vœux de nouvel an que je vous adresse en tant que Président de l'APSF : dans quelques mois auront lieu les élections statutaires de nos instances qui décideront de qui animera l'action professionnelle de notre Association.

Instituée par la loi bancaire de 1993, l'APSF a été fondée par les opérateurs de l'époque pour ainsi dire au pied levé : ils avaient déjà le sens de l'action professionnelle collective à travers APROBAIL pour le leasing et le Comité Professionnel des Etablissements pratiquant le financement à crédit pour le crédit conso.

Très vite, l'APSF est entrée dans le vif du sujet tant il y'avait à faire : assumer ses responsabilités « extérieures » en tant qu'interlocuteur crédible des Autorités de tutelle et élaborer et construire en interne les instruments devant permettre à ses membres de piloter leurs établissements dans les règles de l'art managérial les meilleures possibles...

Le credo qui nous a toujours animés « accompagner les ménages par des crédits à la consommation responsables et les entreprises par les financements les mieux appropriés à leurs investissements et exploitation » s'est traduit dans les faits :

- au niveau de l'éthique, par l'adoption de codes déontologiques par métier, avant même qu'apparaissent les lois sur la protection du consommateur et les données à caractère individuel. Ainsi que la mise en place d'un médiateur crédible...pour traiter les doléances des clients...*
- au niveau de la lutte contre le risque de surendettement des clients, par la conception et la mise en place du SAAR qui allait servir de repère par la suite à la création de l'actuel crédit bureau et la mise en pratique avec la TGR et la CMR de règles prudentielles bien adaptées aux fonctionnaires tant actifs que retraités...*
- au niveau de l'aide au management, par la conception et la mise en place de bases de données commerciales et financières permettant aux membres de*

situer leur action à travers des indicateurs de taille, d'activité et de performances (ITAP) pertinents produits et diffusés semestriellement.

Que d'avancées et d'autres encore, de l'obtention difficile de la présentation au public des produits d'assurances liés au crédit par les SF ...à la création d'Africalease ...en passant par l'organisation d'assises nationales sur les métiers qu'elle coiffe, qui ont valu à l'APSF la respectabilité dont elle est parée aujourd'hui.

Pour consolider cet acquis et continuer à réussir son action professionnelle pour la bonne cause, l'APSF a besoin, plus que par le passé, en interne, de l'implication et de la mobilisation de tous ses membres, petits et grands, surtout les très grands, et, en externe, d'être consultée et écoutée ...Ces deux prérequis ne vont pas l'un sans l'autre...Sachant que la première condition détermine la deuxième.

La réussite de l'action professionnelle de l'APSF est à ce prix. Ce qui n'empêche pas une saine et loyale concurrence entre ses membres sur le marché.

Tous mes vœux de santé et de bonheur vous accompagnent.

Abdallah Benhamida